



Chutes de Blocs  
Risques Rocheux  
Ouvrages de Protection



# INVITATION

**18 octobre 2018**  
**Grenoble, domaine universitaire**

## **Rencontre MOA Risque Rocheux**

**Prise en compte des contraintes  
foncières et environnementales**

**Responsabilité des gestionnaires et MOA - Jurisprudence -  
Garanties et assurances**



Journée organisée pour C2ROP par le



***Pôle Alpin d'Etudes et de Recherche  
pour la Prévention des Risques Naturels***

# Les Rencontres MOA - Risque Rocheux

Les Rencontres MOA Risque Rocheux ont été initiées en 2016 dans le cadre du projet national C2ROP – Chutes de blocs, Risques Rocheux, Ouvrages de protection. Il s'agit de **rencontres techniques régulières, sur le thème spécifique des risques rocheux, visant à animer la communauté des maîtres d'ouvrage** gestionnaires d'infrastructures exposées au risque rocheux.

Six rencontres ont eu lieu en 2016, uniquement avec des partenaires de C2ROP. Quatre nouvelles rencontres en 2017 puis une en avril 2018 ont permis de pérenniser la dynamique engagée et d'élargir progressivement le groupe à d'autres membres de la communauté. Pour les MOA non partenaires de C2ROP, les contenus de ces journées sont accessibles sur <http://risknat.org/ateliers-moa-c2rop/> .

Ces rencontres régulières sont principalement à destination des maîtres d'ouvrages (partenaires ou non du projet national C2ROP) ; elles peuvent être ouvertes selon le thème abordé à l'ensemble de la communauté C2ROP (Maîtres d'œuvre, Bureaux d'études, Entreprises, Chercheurs) et doivent donner l'occasion :

- ✓ de partager des expériences, des outils spécifiques ;
- ✓ de discuter collectivement de problèmes rencontrés, de manques spécifiques identifiés, pour faire évoluer les pratiques.

## **Rencontre du 18 octobre 2018**

Elle sera l'occasion :

- de partager les pratiques de chacun en matière de gestion du foncier et des contraintes environnementales ;
- de faire le point sur les outils fonciers et environnementaux, la validité des conventions, la responsabilité des MOA / élus ;
- d'avoir un aperçu de la jurisprudence en la matière ;

Les temps importants accordés aux échanges devront aussi permettre d'aborder une réflexion sur la gestion du processus de décision incluant en amont la prise en compte des diverses contraintes.

Afin d'alimenter cette rencontre, vous êtes invités à **préparer votre propre partage d'expérience** :

- Signalez-nous si vous souhaitez présenter un cas concret en séance.
- N'hésitez pas à nous faire connaître les outils avec lesquels vous travaillez sur ces questions, qui pourront venir enrichir la réflexion.

# Programme de la journée

Soumis à modifications éventuelles

---

9h-9h30 : Accueil des participants

---

9h30 : Introduction (C. Peisser, PARN)

9h45 : Point d'avancement sur les groupes de travail en cours au sein de l'Axe Risque C2ROP :

(1) Cahier des charges « Travaux », (2) Ouvrages – Coûts et maintenance, (3) Retours d'expérience, (4) Principes de gestion du risque rocheux

10h30 : **REX 1** : présentation par un MOA participant d'un cas de confrontation à des contraintes foncières ou environnementales, soit ayant soulevé des problèmes spécifiques, soit mettant en œuvre des approches/outils que le MOA souhaite partager

11h : **Contraintes environnementales : « Risque rocheux et prise en compte des enjeux de biodiversité »** (M. Chatelain DREAL AuRA, SEHN, PPME)

Echanges

11h30 : **Regard sur le risque juridique dans la réalisation des ouvrages de protection** (G. Mollion, UGA-Faculté de Droit de Grenoble, Avocat)

11h45 : Echanges

---

**12h30 - 13h30 : Repas-buffet pris sur place**

---

13h30 : **Quelles responsabilités engagées des élus et des acteurs de la construction face aux risques naturels ? Des jurisprudences existantes ?** (C. Dollet, ISTerre)

14h : **REX 2** : présentation par un MOA participant d'un cas de confrontation à des contraintes foncières ou environnementales, soit ayant soulevé des problèmes spécifiques, soit mettant en œuvre des approches/outils que le MOA souhaite partager

14h30 : Approfondissements et échanges

**Synthèse des bonnes pratiques**

16h : Point sur le REX ETAG27 (Rencontre MOA du 7/04/2018) et la révision de la norme NFP95-308 (commission de normalisation « Equipements de protection paravalanches et pare-blocs »)

---

16h30 : Clôture

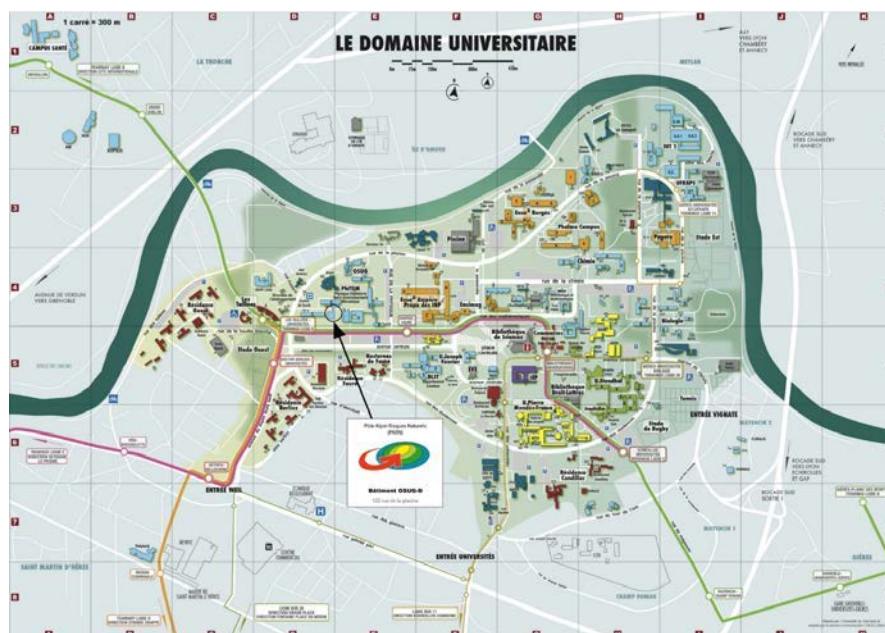
---

# Informations pratiques

Localisation : Salle du Conseil OSUG – Domaine universitaire de Grenoble



Accès : Bat. OSUG D, 122 rue de la piscine :



En train : Arrivée gare de Grenoble centre, puis tram B direction Gières – Plaine des Sports, arrêt Les Taillées-Université (environ 30 min + 5 min marche)

Ou : Arrivée gare de Grenoble-Université-Gières, puis tram B direction Grenoble - Cité internationale, arrêt Gabriel Fauré ou LesTaillées-Université (environ 10 min + 5 min marche)

En voiture : Depuis Lyon (A48) ou Gap/Sisteron (N175/N185), suivre « Chambéry, Rocade Sud » ; depuis Chambéry (A41), suivre « Lyon, Valence, Rocade Sud ». Sortie n°1 Domaine Universitaire. Elle correspond à l'entrée Vignates du domaine universitaire (cf plan). **Attention, la circulation est très difficile aux entrées de Grenoble le matin, prévoir un temps suffisant.**

---

## Modalités de participation

**Inscription** : Gratuite (repas compris), mais obligatoire avant le **5 octobre 2018** auprès du secrétariat du PARN, pour le compte du projet national C2ROP : [secretariatparn-c2rop@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:secretariatparn-c2rop@univ-grenoble-alpes.fr)

Tel : +33 (0)4 76 63 51 32



**Pôle Alpin d'Etudes et de Recherche  
pour la Prévention des Risques Naturels**

---